

*Questions au Feuilleton*

**LA LOI NATIONALE SUR L'HABITATION—LES PRÊTS  
DANS LES SECTEURS NON VIABILISÉS**

**Question n° 862—M. Herbert:**

1. Le département d'État chargé des Affaires urbaines refuse-t-il la possibilité d'emprunter, au titre de la Loi nationale sur l'habitation, sauf sur une base très limitée, dans le domaine de la construction domiciliaire dans les villes dépourvues d'égouts?

2. Des emprunts, en vertu de la Loi nationale sur l'habitation, sont-ils approuvés dans les grandes agglomérations urbaines, comme Montréal, bien que les eaux environnantes soient fortement polluées et, dans l'affirmative, n'est-ce pas là un moyen de dissuader les gens de vivre sainement dans un milieu sain?

**L'hon. Barney Danson (ministre d'État chargé des Affaires urbaines):** La Société centrale d'hypothèques et de logement m'informe de ce qui suit: 1. La Société centrale n'approuve pas le financement, aux termes de la loi nationale sur l'habitation, de maisons construites dans les régions urbaines dépourvues d'égouts.

2. La Société centrale approuve le financement, aux termes de la loi nationale sur l'habitation, de maisons dans les régions urbaines, comme Montréal, à condition que la municipalité ait un plan en vue d'éliminer la pollution en deça d'une période de cinq ans.

**LES DÉTENUS ACCUSÉS DE MEURTRE COMMIS DURANT  
UNE PÉRIODE DE LIBÉRATION**

**Question n° 1007—M. Woolliams:**

1. Depuis 1968, combien de détenus ont été accusés de meurtre commis pendant qu'ils purgeaient une peine dans un établissement, durant une période de libération conditionnelle ou en permission de jour?

2. a) Quel est leur nom, b) combien ont été reconnus coupables, c) combien de cas sont en instance?

**L'hon. Warren Allmand (solliciteur général):** 1. Six—En libération conditionnelle, 1; en absence temporaire, 1; illégalement en liberté à la suite d'une absence temporaire, 4.

2. a) En libération conditionnelle, Camp, Stephen Paul; en absence temporaire, Head, Charles; illégalement en liberté à la suite d'une absence temporaire; Kully, Roy Donald; Brossard, Conrad; Gagnier, Arthur; Chartrand, Réal; b) Quatre, c) Un. (Un autre—qui s'était avoué coupable de meurtre—s'est suicidé au moment de l'arrestation.)

**L'IMPOSITION DES INDEMNITÉS JOURNALIÈRES**

**Question n° 1012—M. Schellenberger:**

Le ministre des Finances a-t-il l'intention d'annuler la politique du gouvernement concernant l'impôt sur l'indemnité journalière accordée aux députés provinciaux?

**L'hon. John N. Turner (ministre des Finances):** Les indemnités journalières accordées aux députés provinciaux sont traitées exactement de la même manière, aux fins de l'impôt, que toute autre indemnité qui leur est versée, c'est-à-dire qu'elles sont exemptes d'impôt à moins qu'elles n'excèdent la marge d'exemption établie par le Parlement. Si les députés provinciaux recevaient les mêmes montants que les députés fédéraux, et de la même façon, ces montants seraient imposés exactement de la même manière.

**LE TIRAGE DE LA BROCHURE «LES LANGUES  
OFFICIELLES ET VOUS»**

**Question n° 1034—M. Cossitt:**

[M. Danson.]

Au sujet de l'annonce par le président du Conseil du Trésor d'une brochure intitulée: «Les langues officielles et vous» publiée à l'intention de tous les fonctionnaires a) à combien d'exemplaires a-t-elle été tirée, b) combien d'exemplaires supplémentaires en imprimera-t-on, c) quels en sont les frais d'impression à ce jour et les frais supplémentaires prévus, d) quels sont les nom et fonction des personnes qui ont pris part à la rédaction et la composition de cette publication?

**L'hon. Jean Chrétien (président du Conseil du Trésor):**  
a) La brochure intitulée «Les langues officielles et vous» a été imprimée à 500,000 exemplaires. b) Il n'est pas envisagé d'en imprimer d'autres exemplaires. c) Les coûts de production se sont élevés à \$73,851. d) Les personnes chargées de la rédaction de cette publication étaient: M. David Morley, sous-secrétaire, Direction des langues officielles, Secrétariat du Conseil du Trésor; M. Jacques de Courville Nicol, directeur, Division du développement de la formation et de l'Information, Direction des langues officielles; M. Jean Garneau, directeur, Division des communications, Secrétariat du Conseil du Trésor. La Commission de la Fonction publique et le Commissaire aux langues officielles ont également été consultés.

**LES SÉANCES D'ÉTUDE SUR LA PÊCHE AU HOMARD  
À TERRE-NEUVE**

**Question n° 1038—M. Marshall:**

1. Combien de réunions le groupe d'étude gouvernemental a-t-il tenues afin d'étudier les mesures administratives sur la pêche au homard dans la province de Terre-Neuve?

2. Où ont-elles eu lieu?

3. Quels organismes y représentaient les pêcheurs?

**M. Len Marchand (secrétaire parlementaire du ministre d'État (Pêcheries):** 1. 4.

2. Clarendville, Gander, Cornerbrook et Saint-Jean.

3. Le président du Newfoundland Fishermen's Union et les pêcheurs de homard des communautés suivantes: Harbour Mill, North Harbour, Clarendville, Arnold Cove, English Harbour, Summerford, Lumsden, Happy Adventure, Comfort Cove, Forresters Point, Woody Point, Highlands, Black Harbour, Port-au-Port, Port-aux-Basques.

**LA MODIFICATION DE LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU**

**Question n° 1129—M. Herbert:**

Songe-t-on à imposer l'avantage pécuniaire que retire un cadre qui obtient de sa société un prêt sans intérêt ou à faible intérêt?

**L'hon. John N. Turner (ministre des Finances):** Cette question sera considérée dans le cadre de l'étude permanente du système d'impôt sur le revenu. Toute décision qui s'y rapporterait relèverait naturellement du budget.

**LUCIEN RIVARD—LES CHEFS D'ACCUSATION EN SUSPENS**

**Question n° 1139—M. Lambert (Edmonton-Ouest):**

1. Si Lucien Rivard, reconnu coupable de contrebande de drogue et purgeant sa peine aux États-Unis, est libéré bientôt conditionnellement et revient au Canada, y a-t-il des chefs d'accusation en suspens pouvant entraîner son arrestation et nécessiter un autre procès au Canada et, dans l'affirmative, quels sont-ils?

2. Vu l'évasion de Rivard de la prison de Bordeaux en 1964, y a-t-il des chefs d'accusation en suspens ou des peines non expirées?

3. Si Rivard restait aux États-Unis, tenterait-on d'obtenir son extradition au Canada afin qu'il purge toute peine en suspens à l'heure actuelle ou qu'il réponde à d'autres chefs d'accusation?